

sonnes pour procéder à cette opération, et le transporter dans un lit. Son dernier cheval, qu'il avait sans doute encore moins ménagé que les autres, tomba mort dans la cour du château.

CHAPITRE XII.

Retour de l'empereur à Paris. — Aventure en montant la côte de Meaux. — Une jeune fille se jette dans la voiture de l'empereur. — Rude accueil, et grâce refusée. — Je reconnais mademoiselle de Lajolais. — Le général Lajolais deux fois accusé de conspiration. — Arrestation de sa femme et de sa fille. — Rigueurs exercées contre madame de Lajolais. — Résolution extraordinaire de mademoiselle de Lajolais. — Elle se rend seule à Saint-Cloud et s'adresse à moi. — Je fais parvenir sa demande à sa majesté l'impératrice. — Craintes de Joséphine. — Joséphine et Hortense font placer mademoiselle de Lajolais sur le passage de l'empereur. — Attentions et bonté des deux princesses. — Constance inébranlable d'un enfant. — Mademoiselle de Lajolais en présence de l'empereur. — Scène déchirante. — Sévérité de l'empereur. — Grâce arrachée. — Évanouissement. — Soins donnés à mademoiselle de Lajolais par l'empereur. — Les généraux Wolff et Lavalette la reconduisent à son père. — Entrevue du général Lajolais et de sa fille. — Mademoiselle de Lajolais obtient aussi la grâce de sa mère. — Elle se joint aux dames bretonnes pour solliciter la grâce des compagnons de George. — Exécution retardée. — Démarche infructueuse. — Avertissement de l'auteur. — Le jeune Destrem demande et obtient la grâce de son père. — Faveur inutile. — Passage de

l'empereur par Saint-Cloud, au retour d'Austerlitz. — M. Barré, maire de Saint-Cloud. — L'arc barré et la plus dormeuse des communes. — M. le prince de Talleyrand et les lits de Saint-Cloud. — Singulier caprice de l'empereur. — Petite révolution au château. — Les manies des souverains sont épidémiques.

L'EMPEREUR ayant quitté Stuttgart, ne s'arrêta que vingt-quatre heures à Carlsruhe, et quarante-huit heures à Strasbourg; de là jusqu'à Paris il ne fit que des haltes assez courtes, sans se presser toutefois, et sans demander aux postillons cette rapidité extrême qu'il avait coutume d'en exiger.

Pendant que nous montions la côte de Meaux, et que l'empereur lui-même, fortement occupé de la lecture d'un livre qu'il avait dans les mains, ne faisait aucune attention à ce qui se passait sur la route, une jeune fille se précipita sur la portière de Sa Majesté, s'y cramponna malgré les efforts, assez faibles à la vérité, que les cavaliers de l'escorte tentèrent pour l'éloigner, l'ouvrit et se jeta dans la voiture de l'empereur. Tout cela fut fait en moins de temps que je n'en mets à le dire. L'empereur, on ne peut plus surpris, s'écria :

« Que diable me vent cette folle ? » Puis reconnaissant la jeune demoiselle après avoir mieux examiné ses traits, il ajouta avec une humeur bien prononcée : « Ah ! c'est encore vous ! vous ne me laissez donc jamais tranquille ? » La jeune fille, sans s'effrayer de ce rude accueil, mais non sans verser beaucoup de larmes, dit que la seule grâce qu'elle était venue implorer pour son père était qu'on le changeât de prison, et qu'il fût transporté du château d'If, où l'humidité détruisait sa santé, à la citadelle de Strasbourg. « Non, non, » s'écria l'empereur, n'y comptez pas. J'ai bien autre chose à faire que de recevoir vos visites. » Que je vous accorde encore cette demande, et dans huit jours vous en aurez imaginé quelque autre. » La pauvre demoiselle insista avec une fermeté digne d'un meilleur succès; mais l'empereur fut inflexible. Arrivé au haut de la côte, il dit à la jeune fille : « J'espère que vous allez descendre, et me laisser poursuivre mon chemin. » J'en suis bien fâché, mais ce que vous me demandez est impossible. » Et il la congédia sans vouloir l'entendre plus long-temps.

Pendant que cela se passait, je montais la côte à pied, à quelques pas de la voiture de Sa Majesté, et lorsque, cette désagréable scène étant terminée, la jeune personne, forcée de s'éloigner sans avoir

rien obtenu, passa devant moi en sanglotant; je reconnus mademoiselle de Lajolais, que j'avais déjà vue dans une circonstance semblable, mais où sa courageuse tendresse pour ses parens avait été suivie d'une meilleure réussite.

Le général de Lajolais avait été arrêté, ainsi que toute sa famille, au 18 fructidor. Après avoir subi une détention de vingt-huit mois, il avait été jugé à Strasbourg par un conseil de guerre, sur l'ordre qu'en donna le premier consul, et acquitté à l'unanimité.

Plus tard, lorsqu'éclata la conjuration des généraux Pichegru, Moreau, George Cadoudal, et de MM. de Polignac, de Rivière, etc., le général de Lajolais, qui en faisait partie, fut condamné à mort avec eux; sa femme et sa fille furent transférées de Strasbourg à Paris par la gendarmerie. Madame de Lajolais fut mise au secret le plus rigoureux; et sa fille, séparée d'elle, se réfugia chez des amis de sa famille. C'est alors que cette jeune personne, âgée à peine de quatorze ans, déploya un courage et une force de caractère inconnus dans un âge aussi tendre. Lorsqu'elle apprit la condamnation à mort de son père, elle partit à quatre heures du matin, sans avoir fait part de sa résolution à personne, seule, à pied, sans guide, sans introducteur, et se présenta tout en

larmes au château de Saint-Cloud, où était l'empereur. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'elle parvint à en franchir l'entrée; mais elle ne se laissa rebuter par aucun obstacle, et arriva jusqu'à moi. « Monsieur, me dit-elle, on m'a promis » que vous me conduiriez tout de suite à l'empereur (j'en sais qui lui avait fait ce conte); je ne vous » demande que cette grâce, ne me la refusez pas, je » vous en supplie! » Touché de sa confiance et de son désespoir, j'allai prévenir sa majesté l'impératrice.

Celle-ci, tout émue de la résolution et des larmes d'une enfant si jeune, n'osa pourtant pas lui prêter sur-le-champ son appui, dans la crainte de réveiller la colère de l'empereur, qui était grande contre ceux qui avaient trempé dans la conspiration. L'impératrice m'ordonna de dire à la jeune de Lajolais qu'elle était désolée de ne pouvoir rien faire pour elle en ce moment; mais qu'elle eût à revenir à Saint-Cloud le lendemain à cinq heures du matin; qu'elle et la reine Hortense aviseraient au moyen de la placer sur le passage de l'empereur. La jeune fille revint le jour suivant à l'heure indiquée. Sa majesté l'impératrice la fit placer dans le salon vert. Là elle épia pendant dix heures le moment où l'empereur, sortant du conseil, traverserait cette salle pour passer dans son cabinet.

L'impératrice et son auguste fille donnèrent des ordres pour qu'on lui servît à déjeuner et ensuite à dîner; elles vinrent elles-mêmes la prier de prendre quelque nourriture, mais leurs instances furent inutiles. La pauvre enfant n'avait pas d'autre pensée ni d'autre besoin que d'obtenir la vie de son père. Enfin à cinq heures après midi l'empereur parut; sur un signe que l'on fit à mademoiselle de Lajolais pour lui montrer l'empereur, qu'entouraient quelques conseillers d'état et des officiers de sa maison, elle s'élança vers lui; c'est alors qu'eut lieu une scène déchirante qui dura fort long-temps. La jeune fille se traînait aux genoux de l'empereur, le conjurant, les mains jointes et dans les termes les plus touchans, de lui accorder la grâce de son père. L'empereur commença d'abord par la repousser et lui dire du ton le plus sévère: « Votre père est un traître, c'est la » seconde fois qu'il se rend coupable envers l'état, » je ne puis rien vous accorder. » Mademoiselle de Lajolais répondit à cette sortie de Sa Majesté: « La » première fois, mon père a été jugé et reconnu » innocent; cette fois-ci c'est sa grâce que j'im- » ploie! » Enfin l'empereur, vaincu par tant de courage et de dévouement, et un peu fatigué d'ailleurs d'une séance que la persévérance de la jeune fille semblait encore disposée à prolonger, céda à

ses prières, et la vie du général de Lajolais fut sauvée.

Epuisée de fatigue et de faim, sa fille tomba sans connaissance aux pieds de l'empereur; il la releva lui-même, lui fit donner des soins, et la présentant aux personnes témoins de cette scène, il la combla d'éloges pour sa piété filiale.

Sa Majesté donna ordre aussitôt qu'on la reconduisit à Paris, et plusieurs officiers supérieurs se disputèrent le plaisir de l'accompagner. Les généraux Wolff, aide-de-camp du prince Louis, et Lavalette, furent chargés de ce soin, et la conduisirent à la Conciergerie auprès de son père. Entrée dans son cachot, elle se précipita à son cou pour lui annoncer la grâce qu'elle venait d'arracher, mais accablée par tant d'émotions elle fut hors d'état de prononcer une seule parole, et ce fut le général Lavalette qui annonça au prisonnier ce qu'il devait à la courageuse persistance de sa fille... Le lendemain, elle obtint par l'impératrice Joséphine la liberté de sa mère qui devait être déportée*.

* On sait que la peine du général de Lajolais fut commuée en quatre années de détention, dans une prison d'état; que ses biens furent confisqués et vendus, et qu'il mourut au château d'If, bien au delà du terme marqué pour l'expiration de sa captivité.

(Note de l'éditeur.)